

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi

-----  
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI  
-----

**FORUM SUR LE FONDS NATIONAL D'ACTION  
POUR L'EMPLOI**

22 et 23 Juin 1999

Hôtel Indépendance

## EXPERIENCES DES POLITIQUES EMPLOI ET LECONS

### *AI APPUI A L'AUTO - EMPLOI*

#### **I - Fonds National de l'Emploi (FNE)**

Texte de base : décret n° 87-1403 du 07 novembre 1987 portant création du

Fonds National de l'Emploi

#### **Deux composantes :**

- Fonds National de l'Emploi pour les financements > 5.000.000, avec un comité de crédit par mois
- Fonds spécial pour les financements ≤ 5.000.000, avec deux comités de crédits par mois

#### **Organes du FNE**

- Conseil d'Administration : Présidence assurée par une personnalité qualifiée nommée par le Ministre d'Etat, SG de la Présidence de la République

- ◆ Le DIRE
- ◆ MEF
- ◆ MPC
- ◆ APB
- ◆ Contrôleur financier
- ◆ Centrale Syndicale la plus représentative
- ◆ CNP
- ◆ CCIAD
- ◆ UNCM

#### **Comité de prêts**

- ◆ Le DIRE, Président,
- ◆ MEF
- ◆ MPE
- ◆ MPC
- ◆ Institution financière gérant la ligne de crédit
- ◆ Ministère assurant la tutelle du secteur d'activité du projet
- ◆ Contrôle financier
- ◆ PCA ou représentant

**Cibles :****➤ FNE**

- ◆ Diplômés de l'enseignement Supérieur, minimum niveau maîtrise
- ◆ Salariés du secteur privé et du secteur para public touchés par les procédures collectives de licenciement économique
- ◆ Agents des services de l'Etat cessant volontairement leurs fonctions
- ◆ Emigrés de retour

**➤ Fonds Spécial**

- ◆ Personne justifiant d'une qualification professionnelle
- ◆ Diplômés du secondaire ou inférieur à la Maîtrise

**Sources de financement :**

- Dotation et subvention de l'Etat
- Subvention et prêts de bailleurs de fonds
- Remboursements de prêts et intérêts
- Toutes autres sources éventuelles

**Circuit promoteur :**

- Projets montés par la DIRE en relation avec le promoteur si financement sur le fonds spécial
- Projets montés par la banque si financement sur le FNE
- Transmission du projet à la banque pour évaluation puis présentation des dossiers présélectionnés au Comité de crédit

**Relation avec les banques :**

- Contrat de rétrocession de lignes de crédit aux banques (Sofisedit, Sonaga) et à la Sonapi, emprunts BIAO de 100.000.000 pour complément de financement du départ de ses agents
- Prestation de service fournies
  - ◆ Evaluation de projets
  - ◆ Exécution financière des projets approuvés
  - ◆ Suivi et recouvrement

### Limites :

- 1) Cabinets très jeunes, non expérimentés et possédant très peu de moyens pour l'exécution des contrats
- 2) Faibles capacités de la DIRE pour assurer le suivi et évaluation du Cabinet
- 3) Impossibilité de financer la formation des promoteurs sur les ressources du FNE
- 4) Réforme du système bancaire en 1989 ayant mis fin aux mécanismes de relation avec les banques pour l'exécution du FNE et entraîné des conséquences préjudiciables à la gestion du FNE (activités des organes du FNE suspendues, recouvrement, suivi, encadrement etc...)

### 5) CAS GOPEC

#### Caractéristiques prêt GOPEC

- 20% apport (1000 fcfa par membre, matériel, terrain valorisé, investissement valorisé, etc.)
- sans intérêt
- contribution à 80% du coût du projet, dont 10% de subvention pour le suivi et la formation
- délai remboursement variable selon rythme de rentabilité du projet = 5 ans
- 3 à 6 mois de différé
- garanties (nantissement du matériel, poursuite du groupement en cas de non remboursement)

### 6) Facteurs clés de succès

- montage technique et financier du projet bien fait
- exécution financière du projet par étape, par tranches de décaissements et sur justificatifs physiques et financières de la réalisation des prévisions du projet
- suivi/encadrement rapproché
- aide à la commercialisation pour faciliter les amortissements et les remboursements
- formation importante en techniques de gestion et de production, même après la mise en place du financement
- système de gestion comptable très simple et adapté (simples écritures comptables, éléments de gestion : caisse, banque, clients, fournisseurs, revenus monétaires ou salaires, ventes)

- groupement bien structuré, animé d'un même objectif : réussir le projet et en vivre
- entente, cohésion, forte adhésion à ce que le groupement veut faire,
- voir le projet dans le cadre de son implantation pour participer à la création d'emploi pour d'autres (effets induits de la réussite permettant de rembourser et de financer d'autres projets)
- résidence du groupement au lieu d'implantation du projet pour un bon suivi
- localisation du projet très importante (cibler les localités à forte activité économique, à bon pouvoir d'achat surtout pour les projets de commerce)
- assurer les projets auprès des compagnies d'assurance
- mettre l'accent sur le suivi

#### 7) De quoi se méfier ? ? ?

- laisser aller les coûts et minimiser les profits
- faire travailler d'autres à sa place et ne pas participer à la vie du projet
- querelles au sein du groupement
- les gaspillages de la mauvaise gestion, dépenses fabuleuses (prestige personnel des membres du groupement, mobilier de luxe, loisirs avant les résultats : mariage , téléviseurs)
- s'engager avec un gros financement
- vols entre membres de groupement
- accumuler les retards et/ou défauts de remboursements périodiques

#### 8) RAISONS DU CHOIX DE SECTEUR POUR LE PROJET

##### Faiblesses

- social privilégié au détriment de l'économique pour faire face à l'exode rural
- contraintes de la comptabilité publique au niveau du Trésor
- commercialisation difficile pour les groupements
- absence de structures de conservation de la production de périssables
- faible motivation des agents (effets sur la manipulation des fonds,)
- problèmes d'accès à la terre pour certains groupements, au litiges fonciers sur des projets déjà financés

## 9) CAS DIRE/CGE/CAPE

### FACTEURS DE DELAI DE CONCEPTION

- informations à fournir ou à recueillir difficiles (55.9%)
- formalités longues et compliquées (36%)
- promoteurs non habitués aux procédures (22%)
- non assistance des agents de l'administration (20%)

## 10) DIFFICULTES A REALISER L'ETUDE DE PROJET

- manque de données (36.5%)
- statistiques indisponibles (36.5%)
- difficile de répondre ou de réaliser seul l'étude (28%)
- mauvaise volonté du bureau d'étude (14.6%)
- désorienté, livré à soi même (13.5%)

## 11) FACTEURS DANS LE DELAI DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- épuisement des stocks du fournisseur
- engagement du fournisseur non respecté
- local non disponible (18%)
- branchement SENELEC/SONES tardif
- surcoûts dus aux retards à la mise en place des fonds (36%)
- crédibilité auprès des fournisseurs entamée
- fournisseur imposé.

## 12) FACTEURS DANS LE DELAI DE DEBOURSEMENT

- non respect des engagements de l'administration (40%)
- difficultés des banques à mettre en place les fonds (26.8%)
- mauvaise exécution technique des bureaux d'étude (10.5%).

## 13) FACTEURS BAISSSE DES VENTES

- faible demande (8.6%)
- concurrence importations
- compétition locale accrue (16.7%)
- moins de produits à offrir (16.3%)

#### 14) FACTEURS HAUSSE DES VENTES

- Capacité de production ou de vente améliorée
- demande accrue
- plus de marchandises à offrir à la clientèle

#### 15) FINANCEMENT DES PERTES

- crédit fournisseur (14%)
- crédit bancaire (7.5%)
- cumul arriérés de paiement vis à vis des fournisseurs (5.4%)
- non remboursement des crédits échus (18.3%)
- emprunt à des parents ou commerçants (24.7%)
- injection de fonds propres (74%).

16) Recouvrement repris par la SNR mise en place par le MEF pour recouvrer les crédits des banques liquidées et reversement des sommes recouvrées au Trésor Public plutôt que dans le compte

#### Leçons à tirer :

- Reconduire la contractualisation
- Veiller au suivi de la contractualisation
- Insister sur la formation des promoteurs (cas des pharmaciens)
- Soutenir aussi bien l'emploi autonome que l'emploi salarié
- Eviter les durées d'exécution trop longues des financements
- Mettre sur pied une banque de données sur les activités et les secteurs porteurs, en assurer le suivi de l'évolution dans le temps et dans l'espace pour se donner une visibilité sur les branches et les secteurs
- Assurer le développement professionnel des agents du MTE

#### **Eléments d'un schéma du Fonds National d'Actions pour l'Emploi**

##### **Principes directeurs :**

- Accessibilité financière et géographique pour :
  - ◆ les cibles
  - ◆ les intervenants du secteur privé
  - ◆ les collectivités locales
    - ⇒⇒ Etablir un réseau de distribution de proximité compétitif

- Transparence et efficacité des procédures et mécanismes de gestion
- Professionnalisme des services de l'Etat impliqués

### Organisation

#### ➤ *Comité d'orientation*

- ◆ Présidence de la République
- ◆ Le MTE
- ◆ Le MDP
- ◆ Le MJS
- ◆ Primature
- ◆ MEN
- ◆ MCD
- ◆ Le Président de l'association des Maires du Sénégal
- ◆ Le Président de l'association des Présidents de Communautés rurales
- ◆ Patronat
- ◆ Conseil National de Jeunesse (CNJS)
- ◆ Les trois (3) organisations de travailleurs les plus représentatives
- ◆ Deux (2) associations professionnelles du secteur informel

#### ➤ *Comité de Pilotage*

- ◆ Le Directeur de l'Emploi
- ◆ Le Directeur de la Planification
- ◆ Le Directeur des Collectivités Locales
- ◆ Le Directeur de la Formation Professionnelle
- ◆ Le Directeur Général de l'AGETIP
- ◆ Le Directeur Général de l'ADM
- ◆ Un (1) représentant du Patronat
- ◆ Un (1) représentant des organisations des travailleurs
- ◆ Un (1) représentant de l'association des Maires
- ◆ Un (1) représentant du Président de l'association des Présidents de Communautés Rurales
- ◆ Un (1) représentant des Partenaires au Développement

#### ➤ *Ressources du Fonds*

- ◆ Etat du Sénégal
- ◆ Subventions et prêts des Bailleurs de Fonds
- ◆ Contribution des collectivités locales
- ◆ Contribution du secteur privé
- ◆ Donations et legs
- ◆ Etc...

➤ Programmes opérationnels à financer :

- ◆ Formation pour l'emploi
- ◆ Apprentissage
- ◆ Création de micro entreprises et de PME d'insertion
- ◆ Etc...

Ces programmes seront précisés et affinés après le recensement général des demandeurs d'emploi

- *Cibles* Elles seront précisées à l'issue de la campagne de recensement général des demandeurs d'emploi

## B/ APPUI EMPLOI SALARIE

La convention Etat/Employeurs a été négociée en 1987 pour structurer un partenariat entre les deux parties afin de promouvoir l'emploi des jeunes. Elle comprend trois types de mesures.

Instrument : Convention Nationale Etat/Employeurs

- 1 - Stages en entreprises
- 2 - Relève des travailleurs retraitables
- 3 - sénégalisation des emplois cadres

### 1 . Evaluation

- lacunes du système d'information
- difficulté à appliquer les mesures sur :
  - ⇒ la relève des travailleurs retraitables
  - ⇒ la sénégalisation des emplois cadres
- difficulté à appliquer les dispositifs d'intervention fiscales et sociales (contraintes budgétaires, faibles connaissance/maîtrise des procédures, etc...).
- résultats appréciables sur les stages en entreprise

Elle fait l'objet d'une renégociation autour des axes ci-après :

### 1.2 Le programme de stages

❖ Le programme de stage qui comprend trois volets :

- les stages d'apprentissage
  - les stages d'incubation
  - les stages d'adaptation
- le stage d'apprentissage qui concerne les jeunes sans emploi peu ou pas scolarisés.

Il vise à assurer à un jeune apprenti une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée dans l'entreprise et éventuellement en alternance dans un centre de formation ;

- le stage d'incubation qui s'adresse aux jeunes diplômés ou non. Il vise par une formation appropriée s'appuyant sur l'encadrement, l'assistance et le parrainage, à préparer les futurs entrepreneurs ;
- Le stage d'adaptation qui s'adresse aux jeunes titulaires de diplômes de l'enseignement technique et professionnel, et aux diplômés de l'enseignement supérieur. Le stage d'adaptation peut être un stage pré-embauche et vise à donner aux stagiaires l'occasion d'acquérir une expérience pratique et augmenter leur chance pour l'obtention d'un emploi salarié.

### **1.3 Le programme "Contrat de Solidarité"**

Le contrat de solidarité est un dispositif qui permet à des jeunes diplômés de trouver une occupation, participant ainsi au développement économique et social de la nation.

Il vise à doter les organismes concernés de ressources humaines compétentes, d'un niveau technique et professionnel élevé.

Les cibles visées par le programme sont les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, les titulaires de l'enseignement technique et professionnel et les titulaires de diplômes de l'enseignement général.

### **1.4 Le programme "Contrat d'Essaimage"**

Le contrat d'essaimage est un moyen qui permet aux employés qualifiés aspirant à un emploi indépendant de créer ou de reprendre une entreprise par le biais d'une aide financière de l'Etat, d'une collectivité locale et/ou d'une entreprise.

Le candidat à l'essaimage est parrainé par une entreprise qui se doit de l'appuyer et de développer une synergie entre l'entreprise nouvelle et l'entreprise parraine.

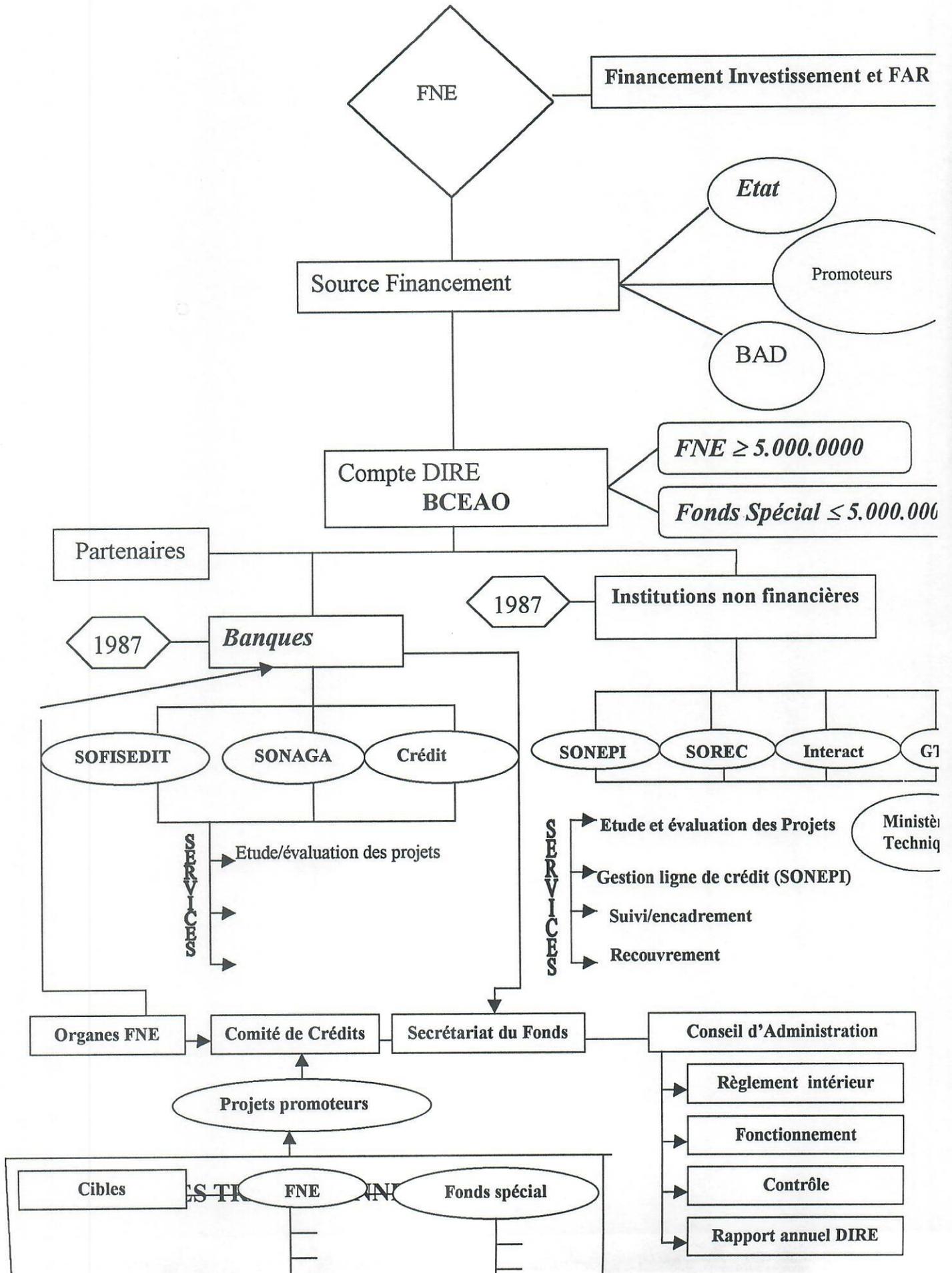
L'Etat s'engage à exonérer de toutes charges sociales le postulant à l'essaimage pour l'embauche des premiers salariés pour une période d'au moins deux ans. (les modalités de déduction sont fixées après avis de l'administration fiscale).

### **1.5 Le programme "Le Programme de Financement des Ressources Humaines des PME"**

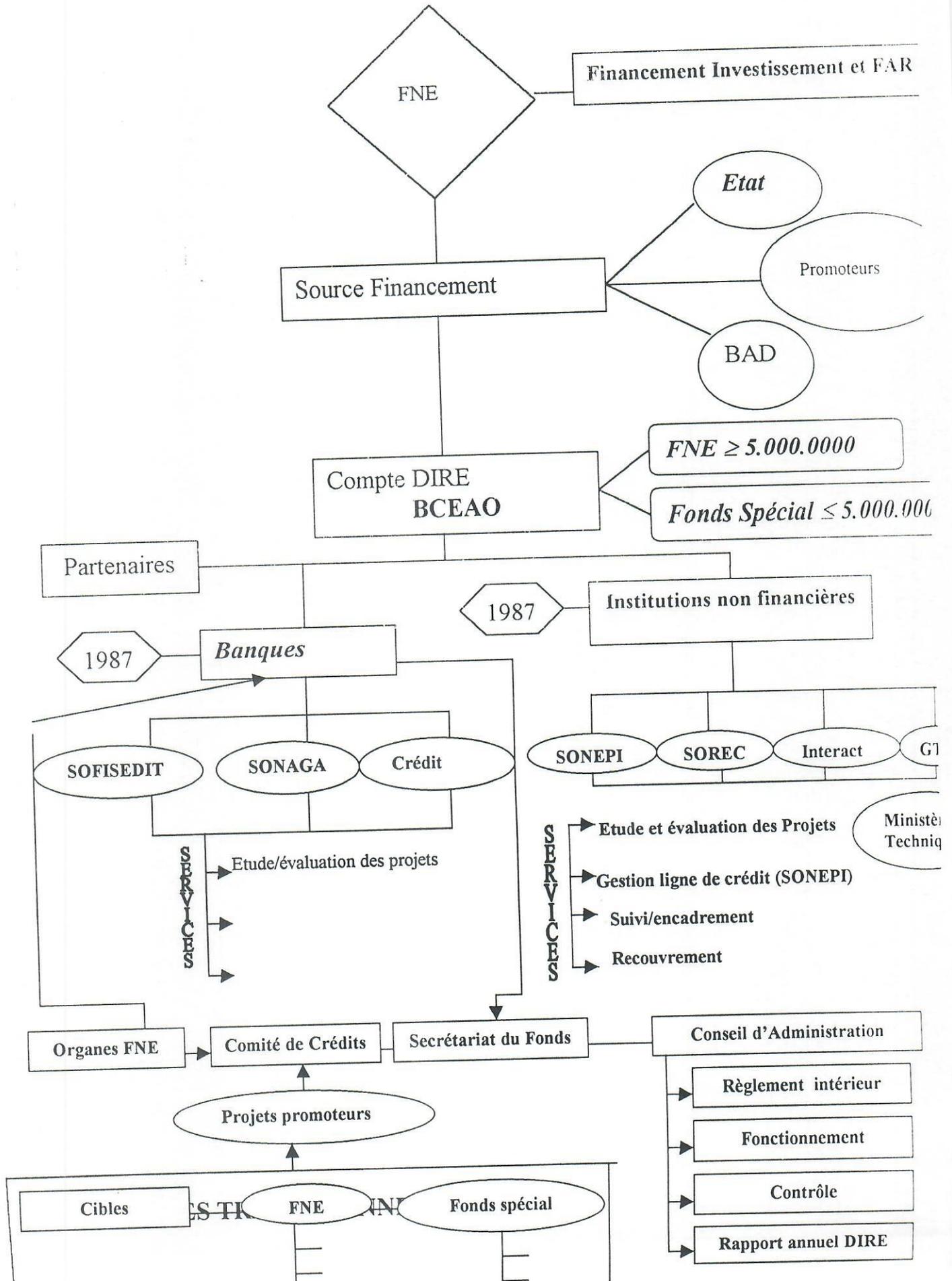
Le programme de financement des ressources humaines des PME est une mesure qui vise à doter les PME, par le biais du Fonds National d'Actions pour l'Emploi, de moyens de développement de leurs ressources humaines.

Il s'agit d'aider les pme et micro-entreprises d'une certaine taille à valoriser leur potentiel de croissance et de développement par la prise en charge partielle sur deux ans des coûts salariaux liés au recrutement de ressources humaines stratégiques indispensables au projet. Le projet aidera à lever les contraintes à l'exploitation du potentiel de croissance et à faciliter une augmentation de l'emploi par un accroissement du niveau d'activité des entreprises concernées.

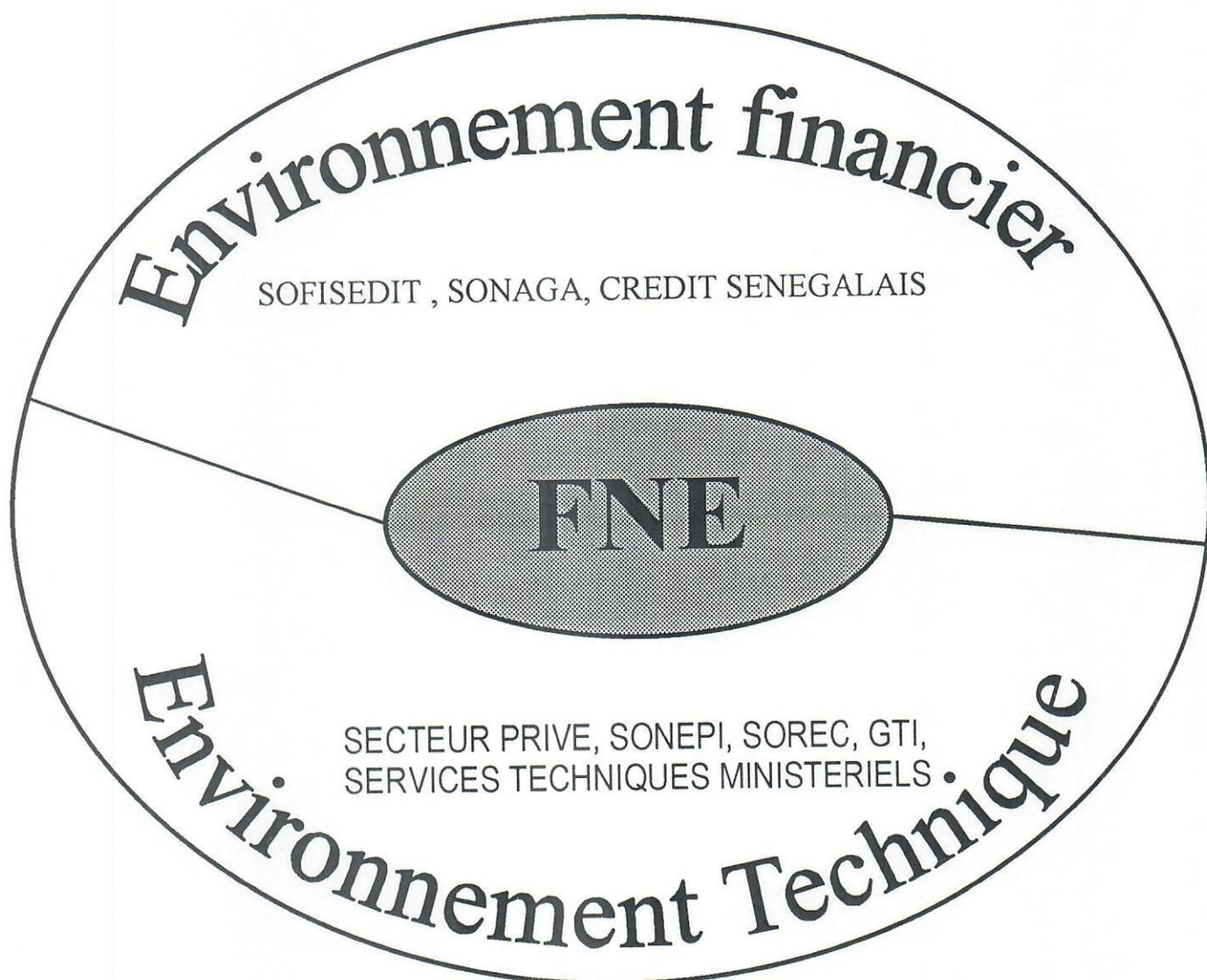
A / 0 : Cadre Institutionnel FNE



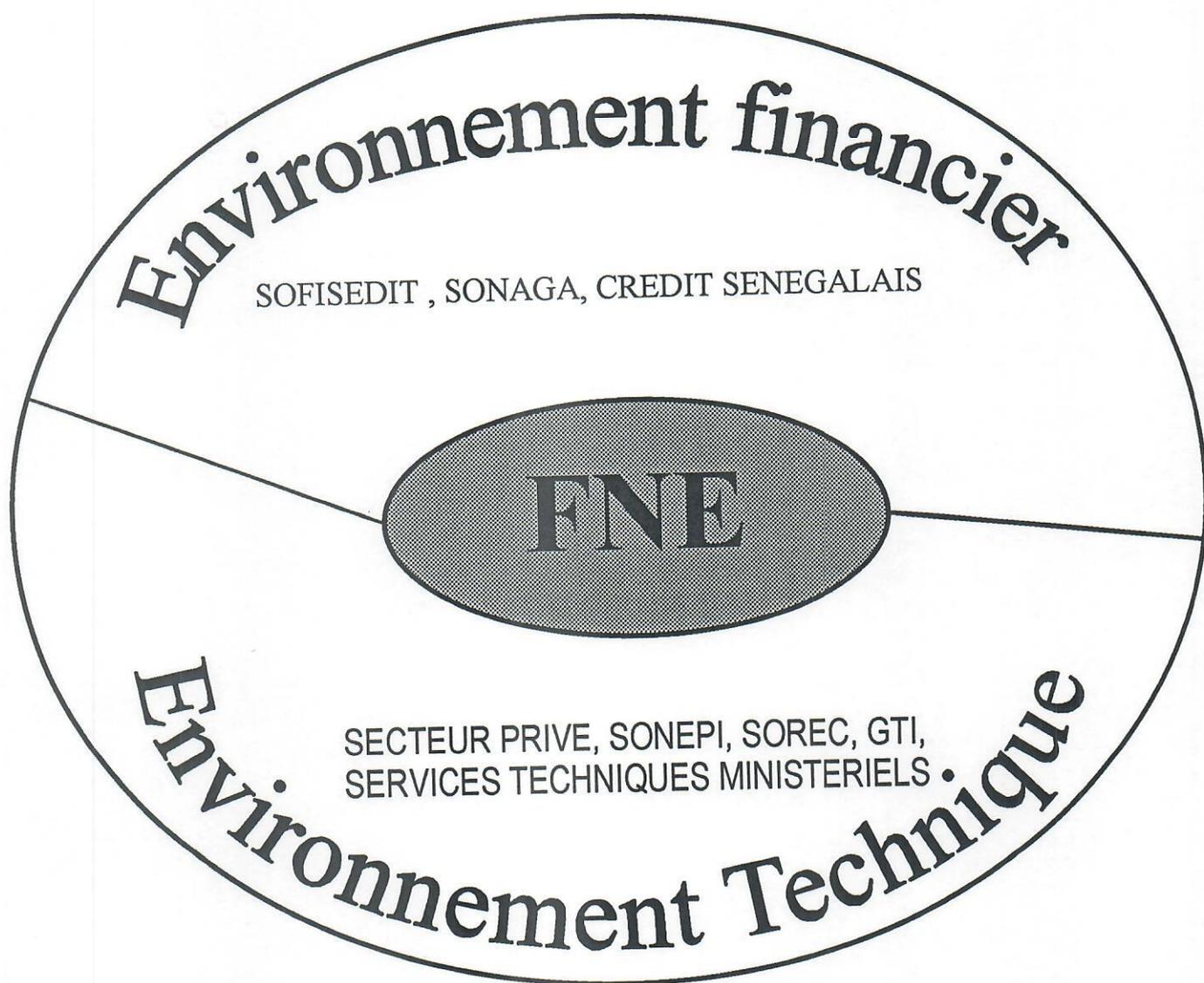
A / 0 : Cadre Institutionnel FNE



## A 1 : ENVIRONNEMENT FNE / GOPEC

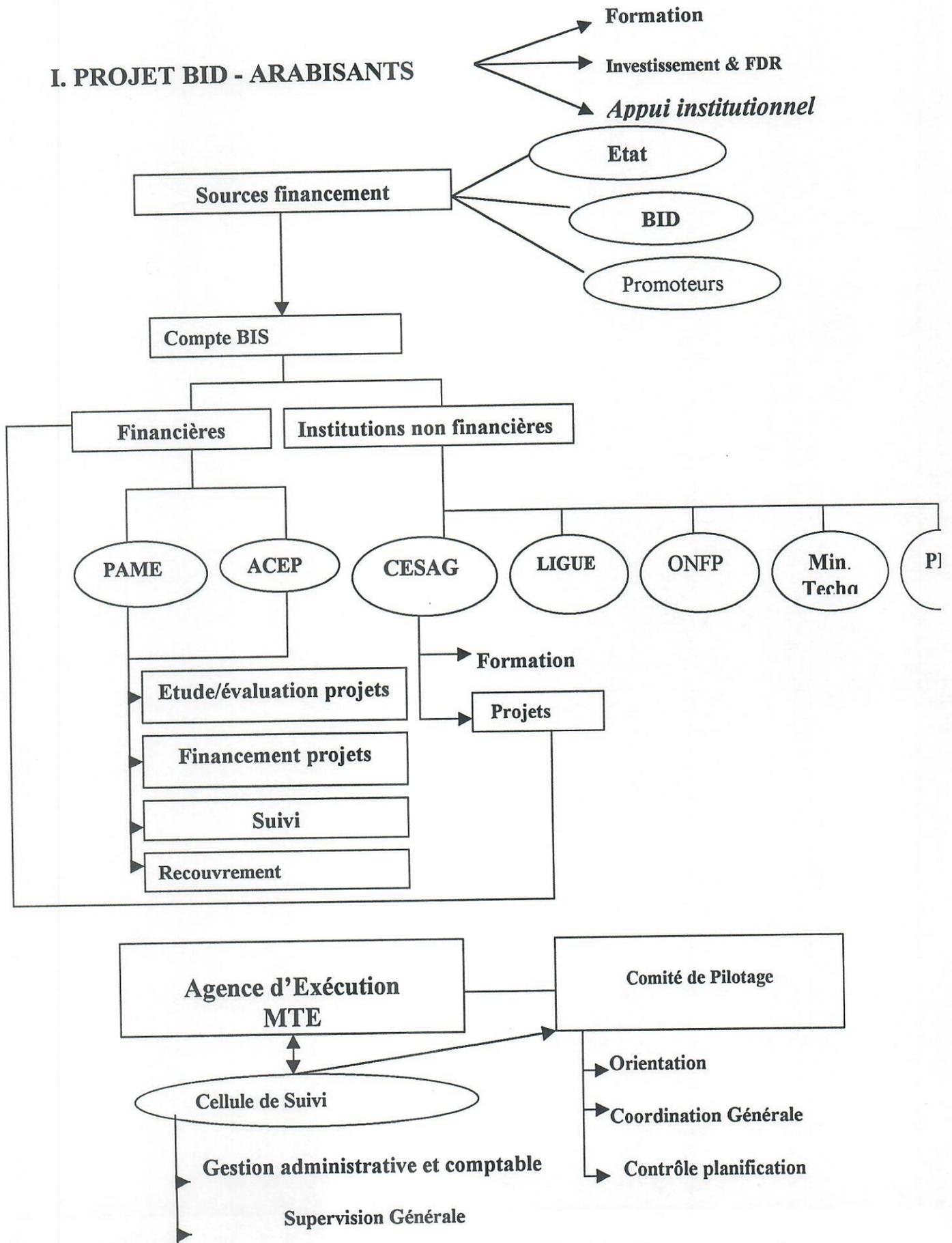


**A 1 : ENVIRONNEMENT FNE / GOPEC**



# A / 3 MODELES TRANSITIONNELS : CAS ARABISANTS

## I. PROJET BID - ARABISANTS



A/ 4 MODELES TRANSITIONNELS : CAS ASC

